

AOÛT 2019

Quoi d'neuf aux PEP 53 ?

Assemblée Générale de l'Association Départementale des PEP 53

Le mercredi 10 Juillet 2019 avait lieu l'Assemblée Générale ordinaire de notre Association Départementale des PEP 53.

Le Président, Hugues SERRAND a ouvert sa 10ème Assemblée Générale avec son rapport moral sur cette année 2018.

Ce sont, ensuite, les différents rapports d'activités de chaque centre qui ont été présentés. Suivi de celui du SAPAD, permettant ainsi à Anne-Marie PEQUIN d'être remerciée avant son départ en retraite.

Cette Assemblée Générale s'est poursuivie avec le rapport financier 2018 présenté par Nathalie LEROUX, trésorière de l'Association et par le rapport d'orientation 2019, présenté par Julien PICOLO, directeur associatif.

Enfin, le projet associatif 2019/2022, des PEP 53 a également été validé.

Un pot convivial a clôturé cette matinée.

Si vous souhaitez recevoir les différents rapports présentés lors de notre assemblée générale ainsi que le projet associatif de notre association, n'hésitez pas à nous les demander : secretariat@lespep53.org



Du nouveau pour l'année 2019-2020

Suite à l'assemblée générale du 10 juillet, un conseil d'administration constitutif a eu lieu. Hugues SERRAND a été réélu président. Dans ce nouveau bureau, Laurianne BARON occupera une nouvelle fonction à savoir celle de vice-présidente.



Composition du bureau de l'AD PEP 53 :

Président : *Hugues SERRAND*
Vice-présidente : *Laurianne BARON*
Trésorière : *Nathalie LEROUX*
Vice-trésorière : *Fabienne TESTARD*
Secrétaire : *Martine SERRAND*
Vice-secrétaire : *Géraldine TESTARD*

De plus, quatre nouveaux administrateurs rejoignent le conseil d'administration des PEP 53 : Fabienne TESTARD, Laurence VANDEWINKEL, Bernadette PERRIN et Noémie LEPAGE. Nous leurs souhaitons la bienvenue !!! Ce qui fait au total, 15 administrateurs/administratrices à siéger au CA de notre association.

Nous contacter

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Mayenne

41, rue Crossardière - 53000 LAVAL

☎ 02 43 53 41 41

@ : secretariat@lespep53.org

www.pep53.fr

La PEP actu' Mayennaise

AOÛT 2019

8 jeunes Plougasnistes s'organisent pendant plusieurs mois autour d'un projet collectif pour un départ en vacances entre amis



8 jeunes, 4 garçons et 4 filles âgés entre 15 et 17 ans, se sont réunis durant plusieurs mois afin de construire un séjour dans les Gorges du Verdon. L'un des objectifs étant qu'il puisse être accessible à tous et qu'il soit en accord avec les projets du centre « Ker Avel » et de ce fait en adéquation avec le projet de l'AD PEP 53.

Tout au long de cette dynamique, ils ont acquis des notions d'autonomie et de responsabilité.

Quelques mois plus tard et après 15 heures de route, les jeunes sont arrivés à Castellane, petit village à l'entrée des Gorges du Verdon où durant 8 jours, les jeunes ont goûté aux joies du canyoning et du rafting, se sont baignés le long du Verdon, ont fait des randonnées... 8 jours plus tard, c'est avec des souvenirs pleins la tête et des impacts de dynamique sociale pleins les poches que les jeunes sont rentrés en Bretagne.

Nous souhaitons remercier nos partenaires financiers Morlaix Communauté, la CAF et la Commune de Plougasnou sans qui ce séjour n'aurait pas été réalisable, mais également l'ensemble des habitants de la commune de Plougasnou pour s'être mobilisé lors des différentes manifestations d'autofinancement mis en place par les jeunes.

Guillaume DILASSER
Réfèrent Ados – Centre Ker Avel



Lancement des Colonies de vacances 2019 !

C'est partie ! La saison des colonies de vacances 2019 est lancée sur les centres de « la Charnie » et des « Mainiaux ». Tous les animateurs des centres, qui se sont réunis à Torcé début juillet, attendent les enfants avec impatience ! Nous reviendrons sur les colonies dans la lettre du mois de septembre



Pour suivre les aventures des enfants, rendez-vous sur notre page Facebook ou sur le site : www.pep53.fr.

Le Projet Associatif 2019-2022 est validé

Après plusieurs rassemblements et un week-end militant, le projet associatif des PEP 53 a été validé lors de l'Assemblée Générale.

